

Rapport de majorité N° 250

Réponse au postulat du 1er septembre 2015 de Monsieur le Conseiller communal Jean-Michel HAINARD, au sujet de la modification des horaires de bus entre la Gare et Terre-Bonne

Nyon, le 11 avril 2016

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée d'étudier le rapport municipal N°250 s'est réunie le lundi 8 février 2016. Etaient présents : Mesdames Sandrine Breitenmoser ; Béatrice Enggist ; Jessica Jaccoud ; Messieurs Jean-Michel Hainard (postulant); Christos Kornaros ; Bernhard Willi et Jean-Pierre Vuille (Président et rapporteur). Monsieur Patrick Buchs était absent.

Les commissaires remercient Madame Elisabeth Ruey-Ray, Municipale en charge et Madame Naïma Mameri Khiat, cheffe de l'office de la mobilité pour les explications et les réponses à leurs questions.

Introduction

Tout d'abord, M. J.-M. Hainard explique qu'il a déposé son postulat pour des raisons autant économiques que pratiques et écologiques. La vision de ces trois bus, chaque heure, dans les deux sens qui se suivent le plus souvent vides en dehors des heures de pointe le désole. Il nous transmet sur papier des exemples d'horaires des différentes lignes (801, 802, 810, 815) qui pourraient, selon lui, pouvoir facilement se concilier et ainsi réaliser des économies. Ce sont des dépenses que finalement tous les citoyens payent, utilisateurs ou non des bus.

Bus urbains et bus régionaux

D'après les réponses aux questions de la commission, nous apprenons que les horaires des bus dépendent :

1. des horaires des trains CFF (ceux qui s'arrêtent encore à Nyon)
2. de l'horaire du bus 811 qui vient de Coppet et surtout de Céligny. C'est la raison pour laquelle cette ligne est subventionnée par le canton de Genève.

Les horaires de bus dépendent donc tous de l'horaire CFF, selon les demandes du canton (qui subventionne), et de la région (qui subventionne également) ainsi que sur l'horaire de la ligne 811. Tous les bus partent et reviennent à la gare de Nyon où il manque de la place pour accueillir simultanément toutes les lignes. A la question de savoir sur quels trains et pour quelle destination l'horaire du bus 811 est calqué, la réponse est nuancée, mais il semblerait que ce soit plutôt Genève.

Nous apprenons aussi que si les bus au quart d'heure sont appréciés, la superposition des lignes urbaines et régionales est remise en cause et devrait être dissociée dans le futur.

En effet la commission apprend que malgré les assurances de la municipale (PM167 –Transports public 2014-2015) quand le concept de la mobilité a été pris en compte par notre conseil, les bus régionaux ne s'arrêtent qu'à certains « pôles » (Hôpital, Cessouest). Ils ne s'arrêtent pas aux autres arrêts en ville de Nyon, ni à l'aller ni au retour. En fait, ces bus dépendent de deux instances bien distinctes (Ville de Nyon d'un côté et Canton et Région de l'autre). Si l'intention de séparer les lignes urbaines et régionales se concrétisait, il y aurait une augmentation des coûts d'exploitation de plus d'un million de francs. Il ne devrait pas avoir de changement d'ici fin 2016. Des discussions sont en cours (canton, région et communes) pour un nouveau tracé de la ligne 815 en 2017.

La problématique des horaires et le choix des trajets

La discussion s'enchaîne sur les bus TPN et plus particulièrement sur les lignes de bus figurant dans le postulat. Il ressort que tout le concept des transports publics est imbriqué et interdépendant.

Un membre de la commission demande pour quelle raison, très fréquemment, les bus traînent sur la route du Stand jusqu'à la gare. Cela gêne le trafic local et engendre inutilement des colonnes de voitures. De nombreux automobilistes s'en plaignent à juste titre. Selon un autre commissaire les bus de la ligne 804 feraient de même.

Madame la Municipale répond par mail, quelques jours plus tard, justifiant une vitesse réduite des bus au chemin des Tines en raison d'une « détente horaire ». (La remise à l'heure n'est-elle pas prévue à Terre-Bonne ?) Il n'est donné aucune explication justifiant la lenteur des bus sur la route du Stand jusqu'à la gare, alors que c'était la réponse que la commission attendait.

La même commissaire demande également pour quelles raisons les bus se croisent chaque heure sur le tronçon très étroit chemin des Tines/route du Boiron, alors qu'elle possède un écrit (daté de juin 2014) du service des travaux et Environnement qui lui affirme que « ce cas de figure ne devrait se produire que de manière très exceptionnelle, étant donné que c'est le même bus qui dessert la ligne dans les deux sens »,

A nouveau, la Municipalité répond à côté de la question. Elle n'explique pas pourquoi les garanties écrites, données aux riverains ne sont pas respectées. Elle se contente de citer les TPN qui disent « pour éviter que des bus n'aient à se croiser sur le chemin des Tines, les TPN souhaitent effectuer des simulations avec des modifications de l'horaire au départ de la gare de Nyon ».

Conclusion

La majorité de la commission n'est pas satisfaite des réponses données par la Municipalité. Elle estime que l'organisation, les horaires, voire les trajets, des lignes mentionnées dans le postulat du Conseiller Jean-Michel Hainard, doivent être repensés; de ce fait, elle ne peut accepter les réponses de la municipalité.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la (les) décision(s) suivante(s) :

Le Conseil communal de Nyon

vu le rapport municipal N° 250 relatif à la réponse au postulat du 1er septembre 2015 de M. le Conseiller communal Jean-Michel HAINARD,

oui les conclusions rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de ne pas accepter le rapport municipal N° 250 valant réponse au postulat du 1er septembre 2015 de Monsieur le Conseiller communal Jean-Michel HAINARD, au sujet de la modification des horaires de bus entre la Gare et Terre-Bonne.

La Commission :

Enggist Béatrice

Buchs Patrick

Hainard Jean-Michel (postulant)

Willi Bernhard

Vuille Jean-Pierre (président & rapporteur)

Lundi à vendredi	801	802	810	815
Stand				
direction gare	6.04	6.19	5.59	5.56
	6.34	6.49	6.30	6.32
	7.04	7.19	7.00	7.02
	7.34	7.19	7.00	7.02

Gare				
direction stand	6.13	5.57	5.52	5.51
	6.43	6.27	6.22	6.21
	7.13	6.57	6.52	6.51
	7.43	7.27	7.22	7.21
